

Les élections législatives de mars 1993

La droite restaurée

JÉRÔME JAFFRÉ

Rarement les résultats d'une consultation législative en France auront aussi peu constitué une surprise. Depuis les élections régionales, et même depuis l'automne 1991 si l'on se réfère aux sondages d'opinion, la défaite socialiste était programmée. Le jour du vote, les élections de 1993 marquent bien en premier lieu le rejet des socialistes (tableau 1). L'Entente des écologistes subit, elle aussi, un échec par rapport tout à la fois aux régionales, à sa position durant la campagne et à ses espoirs de recomposition politique. Avec un Parti socialiste au plus bas depuis le congrès d'Épinay, des écologistes diminués, un Parti communiste en dessous de 10 % des suffrages exprimés, les élections tournent au triomphe de la droite, qui n'avait jamais compté une telle avance sur la gauche. En voix, il y a déplacement du centre de gravité vers le RPR et le Front national, ce dernier réussissant la performance d'exister dans un scrutin joué sans lui. En sièges, il y a hégémonie de la coalition UPF qui enregistre la plus forte majorité de notre histoire démocratique.

LE PARTI SOCIALISTE ÉTRILLÉ

Aux élections législatives de 1988, le Parti socialiste comptait près de 9 millions de suffrages. Cinq ans plus tard, il n'en rassemble plus que 4 700 000, à peine plus de la moitié. Sur ces bases, le recul est bien sûr généralisé. En 1988, le PS dépassait la barre des 40 % de suffrages exprimés dans 7 des 22 régions métropolitaines ; en 1993, il ne se situe au-dessus des 25 % que dans une seule, Midi-Pyrénées. Son meilleur score d'aujourd'hui est inférieur à sa plus mauvaise performance d'il y a cinq ans. Par circonscription, le PS dépassait 35 % des voix dans 321 circonscriptions (soit 58 % des cas), il ne réitère cette performance que dans... 11 circonscriptions (2 %) ! Dans les terres qu'il détient, 66 candidats ne parviennent pas à franchir la barre des 12,5 % des inscrits.

TABLEAU 1. — *L'évolution du rapport des forces depuis 1988*

	Législatives 1988 (1er tour)	Régionales 1992	Législatives 1993 (1er tour)	
(en % aux inscrits)				
Abstention	33,9	31,2	30,7	
Blanc et nuls	1,4	3,3	3,65	
(en % aux suffrages exprimés)				
Parti communiste	11,2	8,0	9,1	
Extrême gauche	0,4	1,5	1,8	
Parti socialiste (ou soutenu par le PS)	37,2	18,2	19,0	
Divers gauche	0,4	2,0	1,1	
TOTAL GAUCHE	49,2	29,7	31,0	
Génération Ecologie	} 0,4	7,0	} 7,8	
Verts-Ecologie		7,2		
Divers écologistes		0,5		3,2
Divers inclassables		4,3		0,9
TOTAL HORS GAUCHE/DROITE	0,4	19,0	11,9	
U.D.F.	18,6	} 33,0	19,6	
R.P.R.	19,3		20,3	
Divers droite	2,6	4,2	4,2	
Front national	} 9,9	13,9	12,7	
Divers extrême-droite		0,2	0,3	
TOTAL DROITE	50,4	51,3	57,1	

Le scrutin législatif n'est cependant pas la simple répétition des élections régionales malgré la stagnation du PS en dessous des 20 %. L'examen des données sociologiques et électorales corrige cette impression. Par rapport à 1988, le PS perd sur les deux tableaux qui depuis Epinay fondaient son identité, l'électorat populaire et la jeunesse (tableau 2). Mais, depuis 1992, son recul s'accroît chez les ouvriers et les retraités alors qu'il regagne un peu du terrain perdu chez les jeunes, les cadres et les professions intermédiaires. Dans ces catégories, le PS retire quelque profit du recul écologiste. En revanche, les catégories populaires lui ont obstinément refusé toute indulgence.

D'un scrutin de circonscriptions, on pouvait attendre, à la différence du scrutin proportionnel des élections régionales, qu'il joue en faveur des notables socialistes. Le grand vent de la défaite ne les a finalement pas épargnés, mais il serait inexact de penser que l'ancrage des candidats a été totalement absent du scrutin (tableau 3). Là où le sortant socialiste retrouvait les électeurs, il bénéficie par rapport aux régionales d'un effet de notabilisa-

TABLEAU 2. — *L'évolution du vote socialiste depuis 1988*

(en % des suffrages exprimés)	Législatives 1988 (1er tour)	Régionales 1992	Législatives 1993 (1er tour)	Ecart L93/ L88	Ecart L93/ R92
AGE					
18-24 ans	41	15	18	-23	+3
25-34 ans	45	17	20	-25	+3
35-49 ans	37	15	18	-19	+3
50-64 ans	37	19	19	-18	=
65 ans et plus	32	23	20	-12	-3
PROFESSION DU CHEF DE MENAGE					
- Agriculteur	14	7	13	-1	+6
- Commerçant, artisan, industriel	28	11	11	-17	=
- Cadre, profession intellectuelle supérieure	35	11	23	-12	+12
- Profession intermédiaire	45	17	24	-21	+7
- Employé	40	17	19	-21	+2
- Ouvrier	45	20	18	-27	-2
- Inactif, retraité	37	23	19	-18	-4

Source : Sondages postélectoraux de la SOFRES réalisés auprès d'échantillons nationaux de 2 000 électeurs (en 1988 et 1993) ou 1 500 électeurs (en 1992).

TABLEAU 3. — *L'évolution du score socialiste selon la notabilisation de ses candidats*

(en % des suffrages exprimés)	Nombre de circonscriptions	Législatives 1988 (1er tour)	Régionales 1992	Législatives 1993 (1er tour)	Evolution L93/L88		Evolution L93/R92	
					Ecart	Indice	Ecart	Indice
- Circonscriptions avec élus PS en 1988, se représentant en 1993	215	42,8	20,9	24,3	-18,5	57	+3,4	116
- Circonscriptions avec élus PS en 1988, ne se représentant pas en 1993	53	43,3	22,6	21,4	-21,9	49	-1,2	95
- Circonscriptions non détenues par le PS	287	31,7	14,49	14,46	-17,2	46	-0,03	100

tion de 3,4 points, confirmé *a contrario* par le recul de 1,2 point dans les circonscriptions socialistes où le sortant renonçait sans combattre. Enfin, dans les autres circonscriptions, le PS retrouve de façon saisissante son score d'il y a un an, preuve de sa stagnation, de son incapacité à bénéficier du moindre élan hormis la clientèle personnelle de ses élus et de regagner les suffrages des électeurs passés à l'écologie le temps d'un scrutin.

Au surplus, le Parti socialiste ne peut trouver dans un abstentionnisme différentiel l'excuse de son échec. Si l'on classe par quartiles l'évolution de l'abstention entre 1988 et 1993, le PS recule dans des proportions très voisines quelles que soient les variations de la participation électorale, de — 17,3 points dans le quartile supérieur à — 16,7 points dans le quartile inférieur. Le sondage postélectoral de la SOFRES confirme ces indications. Dans les électorsats de 1988, l'abstention déclarée est de 17 % au PS, 16 % au PC, 17 % à l'URC et 10 % seulement au Front national.

C'est en revanche dans le vote blanc et nul que l'on retrouve la trace d'un comportement critique spécifique. Déjà très élevé aux régionales, le vote blanc et nul atteint son record historique avec 3,65 % des électeurs inscrits, près de 1 400 000 suffrages. Or ce vote est fortement corrélé avec l'implantation socialiste. Si l'on compare l'évolution du vote blanc et nul avec le score socialiste d'il y a cinq ans, le taux de corrélation atteint .51. A titre de comparaison, il atteint seulement .15 avec le score de l'URC. Les données individuelles recourent ces indications et les précisent. Dans les électorsats de 1988, le vote blanc et nul touche 6 % des socialistes contre 2 % des URC et 0 % des communistes et des lepénistes. Dans les électorsats des régionales, il touche 7 % des écologistes, 3 % des socialistes, 2 % des UPF, 1 % des communistes et 0 % des lepénistes. Tout se passe comme si une fraction de l'électorat socialiste passée à l'écologie en 1992 avait choisi un an plus tard le vote blanc et nul comme expression de sa rupture avec la gauche, de sa déception envers l'écologie et de son refus de la droite.

LES ÉCOLOGISTES ARRÊTÉS

Lancée en décembre 1992, l'Entente des écologistes — qui regroupait les Verts et Génération écologie — se fixait un triple objectif : rejoindre voire dépasser le PS en plein désarroi, bouleverser l'organisation classique des duels droite/gauche du deuxième tour, faire élire dans la nouvelle Assemblée 20 à 30 députés écologistes. Avec 7,8 % des voix le 21 mars, la force électorale demeure réelle, mais après quatre années d'ascension continue un coup d'arrêt est donné.

Il y a d'abord un échec d'implantation. Les écologistes se révèlent incapables de fidéliser leur électorat. Seuls 37 % de leurs électeurs des régionales déclarent avoir voté un an plus tard pour l'Entente. Sur le plan sociologique, le recul est sévère dans les points forts du mouvement : parmi les 18-24 ans, il passe de 29 % à 12 %, parmi les cadres et profes-

sions intellectuelles de 22 % à 11 %, parmi les professions intermédiaires de 26 % à 15 %. Dans les meilleures régions écologistes, la baisse est également impressionnante : en Ile-de-France, où Génération écologie espérait la percée, le score passe de 18,4 % à 9,2 %, en Basse-Normandie de 19,5 % à 8,1 % et dans l'Alsace elle-même de 19,2 % à 12,2 %.

Plus grave encore, la règle qui veut qu'en situation de recul une formation résiste en fonction de son implantation antérieure — et qui s'applique encore au PS de 1993 — ne vaut pas pour les écologistes. Leur recul est d'autant plus ample que les scores d'il y a un an étaient élevés. Là où Verts et Génération écologie étaient en deçà de 12,5 % des voix aux régionales, l'indice d'évolution culmine à 63, entre 12,5 % et 17,5 % il baisse à 54, et quand le niveau d'origine était supérieur à 17,5 % il chute à 48.

Dans ces conditions, il est clair que l'écologie demeure un courant d'opinion plutôt qu'une force électorale et qu'elle ne dispose d'aucun fief. Alors que l'Entente approche le score communiste, la distribution de ses suffrages lui interdit d'avoir des élus quand le Parti communiste, intégré de surcroît dans un système d'alliance, réussit à conserver son groupe parlementaire. Comme le montre le tableau 4, les écologistes ne sont en deçà des 5 % que dans 50 circonscriptions contre 120 au PC, mais ils ne dépassent jamais les 20 %, quand les communistes y parviennent à 39 reprises.

TABLEAU 4. — *La distribution des voix de l'Entente écologiste par circonscription*

(Nombre de circonscriptions)				
	Européennes 1988	Régionales 1992	Législatives 1993 (1er tour)	Comparaison avec le Parti communiste (Législatives 1993)
Niveau obtenu (en suffrages exprimés)				
Plus de 25 %	0	0	0	23
20 à 25 %	3	50	0	16
15 à 20 %	17	221	8	37
12,5 à 15 %	62	131	19	34
10 à 12,5 %	258	83	72	46
7,5 à 10 %	179	45	180	108
5 à 7,5 %	31	20	217	170
Moins de 5 %	2	2	50	120
Absence	0	0	9	0

Le second échec des écologistes est celui de leur **élargissement**. Long-temps crédité de plus de 15 % des intentions de vote, l'Entente ne parvient pas à transformer ce capital en suffrages effectifs. En définitive, les Verts et Génération écologie ne recueillent les voix que de 6 % des électeurs socialistes des régionales, 3 % des chasseurs, 2 % des UPF et 1 % des lepénistes. Des miettes là où l'Entente espérait être le grand bénéficiaire des mouvements électoraux. Dans les catégories populaires comme parmi les électeurs d'âge mûr, les écologistes ne parviennent toujours pas à séduire l'électorat.

Pis, dans les régions où l'écologie est impliquée dans la gestion du pouvoir, le recul est particulièrement sévère. Le Nord - Pas-de-Calais, seule région à présidence écologiste, passe de la 16^e place en 1992 à la 19^e un an plus tard avec seulement 6,2 % des voix. Et la Lorraine, où un accord de gestion en bonne et due forme a été conclu, recule brutalement dans la hiérarchie du vote écologiste de la 4^e à la 15^e place...

Le troisième échec est celui de l'**unité**. En décidant de faire cause commune, les Verts et Génération écologie espéraient dépasser la simple addition de leurs forces. Résultat inverse : les deux formations passent d'un total cumulé de 14,2 % il y a un an à un total unifié de 7,8 %. On le présentait déjà aux régionales puisque, dans les circonscriptions où ne figurait qu'une seule liste écologiste, le résultat avait déjà été plus modeste (10,1 % des suffrages exprimés). Mais le recul est général (tableau 5) : massif là où il y avait dualité des candidatures, de 15,1 % à 8 %, moins ample mais réel là où il n'y avait qu'une seule tendance représentée, de

TABLEAU 5. — *L'évolution du vote écologiste selon les différentes configurations de candidature*

(en % des suffrages exprimés)	Nombre de circonscriptions	Régionales 1992 TOTAL ECOLOGISTES	Législatives 1993			Evolution L93 / R92	
			Entente G.E. - Verts	Divers écologistes	TOTAL ECOLOGISTES	Ecart	Indice
Configuration en 1992							
- Deux listes Verts et G.E.	499	15,1	7,97	3,3	11,3	-3,8	75
- Une seule liste	56	10,1	6,7	2,99	9,7	-0,4	96
Configuration en 1993							
- Présence de "divers écologistes" ...	523	14,6	7,7	3,45	11,15	-3,45	76
- Absence de "divers écologistes"	32	14,6	9,7	-	9,7	-4,9	66
Total Ecologistes	555	14,6	7,8	3,2	11,0	-3,6	75

10,1 % à 6,7 %. Seule consolation : le recul est également partagé entre les Verts et Génération écologie : les premiers passant de 14,6 % à 7,85 % (indice 54), les seconds de 14,8 % à 7,97 % (indice 54).

Cependant, l'Entente a subi la concurrence de très nombreux candidats « divers écologistes » attirés par la sympathie qui entoure ce nouveau courant de pensée et désireux de retirer quelques subsides du financement public des partis. Ces « divers écologistes » totalisent 3,2 % des suffrages exprimés, un peu plus de 800 000 voix, ce qui porte le courant écologiste au chiffre plus respectable de 11 %. Pour autant, l'Entente ne saurait trouver dans cette concurrence sauvage la principale explication de son échec. Depuis les régionales, un maximum de 11 % des électeurs Verts et Génération écologie est allé sur les dissidents, alors que le gros de la troupe (52 %) choisissait de porter ses suffrages vers un candidat de droite ou de gauche. Au demeurant, là où les « divers écologistes » sont absents, le recul de l'Entente reste considérable, de 14,6 % aux régionales à 9,7 % aux législatives. Ce qui fournit avec vraisemblance le résultat qu'aurait obtenu l'Entente CE-Verts sans ces curieux candidats de la dernière heure.

Le dernier échec des écologistes est celui de la relève du Parti socialiste que laissait entrevoir l'effondrement du parti au pouvoir. Or, par rapport aux régionales, l'ensemble Verts-Génération écologie est distancé par un Parti socialiste en pleine débâcle. Il y a un an le cumul des voix écologistes surclassait les socialistes dans 238 circonscriptions, cette année l'Entente les devance dans seulement 23 cas. Dans les circonscriptions détenues par le PS, les écologistes passent d'un avantage de 69 circonscriptions à une seule, celle où se présente Dominique Voynet (la 3^e du Jura). En outre, dans les 23 circonscriptions où l'écologie dépasse le PS, la droite y est si puissante (avec un total de 65,6 % au premier tour) que toute chance de succès y paraît impossible. Enfin, aucun des grands leaders écologistes n'est parvenu à franchir la barre des 12,5 % des inscrits ou des 20 % des suffrages exprimés. Noël Mamère en Gironde doit se contenter de 17,7 %, Dominique Voynet dans le Jura de 17 % et Yves Cochet en Ille-et-Vilaine de 13,4 %. Et avec un sens admirable de l'équilibre qui ferait la joie des caricaturistes, les électeurs accordent le même score à Antoine Waechter dans le Haut-Rhin (17,10 %) et à Brice Lalonde à Paris (17,09 %).

11 % des voix pour le courant, 8 % pour sa force organisée, le résultat serait honorable s'il n'avait été gâché par des prétentions excessives. D'autant plus que l'incertitude renaît sur la capacité des écologistes à s'installer durablement comme puissance électorale. Interrogés le jour du vote le 28 mars, 41 % seulement des électeurs de l'Entente déclarent vouloir voter Waechter ou Lalonde en cas d'élection présidentielle. Dans un scrutin décisif comme celui-ci, il n'est donc nullement exclu que le mouvement se trouve ramené en deçà des 5 %.

LES COMMUNISTES TOUCHÉS

La chute socialiste a quelque peu occulté les difficultés électorales du Parti communiste. Loin de profiter de l'effondrement tant attendu du « parti frère », le PC enregistre avec 9,1 % des voix le plus mauvais score de son histoire législative, à la seule exception de 1932. Depuis quelques années, tous les scrutins contribuent à l'homogénéisation du score communiste, qui oscille désormais entre un minimum de 6,8 % à la présidentielle et un maximum de 9,5 % aux cantonales.

C'est désormais dans ses bastions que le PC subit son principal recul. Mesuré en indice d'évolution, le mouvement des pertes depuis 1988 s'ordonne rigoureusement en fonction du niveau d'implantation antérieur. Là où le PC obtenait il y a cinq ans moins de 7,5 % des voix la stabilité est de règle (l'indice y est à 100) ; entre 7,5 % et 10 % l'indice est à 86 ; entre 10 et 20 % à 80 et au-delà de 20 % il s'établit à 76. La perte d'audience des élus est parfois spectaculaire. Dans le Val-d'Oise, Robert Montdargent recule de 43,3 % à 24,4 %, en Seine-Saint-Denis Jean-Claude Gayssot passe de 43,8 % à 29,1 %, dans le Val-de-Marne Georges Marchais de 39 % à 27,8 %. Dans la Loire, Charles Fiterman peut mesurer la difficulté de tout héritage en échouant dans sa tentative de succession de Théo Vial-Massat (19,1 % des voix au 1^{er} tour, 42,7 % au second). Enfin, sur le plan sociologique, le PC cède du terrain dans ses derniers points forts : les ouvriers où il recule de 16 % à 12 %, et les employés de 16 % à 10 %.

La seule satisfaction du Parti communiste réside dans sa récupération de quelques dépouilles socialistes, réussissant ainsi à sauver son groupe parlementaire. Au premier tour, le PC parvient à dépasser le PS dans 63 circonscriptions (soit 11,4 % des duels), une performance meilleure qu'en 1988 (26 circonscriptions seulement), 1986 (13 circonscriptions) et même 1981 (46 circonscriptions, soit 9,7 % des duels). Mieux, le Parti communiste reprend la tête de la gauche dans 19 circonscriptions détenu par le PS et parvient au second tour à y faire élire sept des siens réussissant ainsi presque parfaitement à compenser ses propres pertes qui s'établissent à neuf sièges. Mais à bien y regarder il est frappé de recul électoral y compris dans l'ensemble des circonscriptions où il dépasse le PS puisqu'il y recule de 18,5 % des voix à 16,7 %. La dominante antisocialiste de la consultation ne saurait dissimuler le déclin persistant du communisme français.

LA DROITE RÉÉQUILIBRÉE

Avec 57,1 % des suffrages exprimés, la droite, toutes tendances confondues, enregistre l'un des meilleurs résultats de son histoire. Le succès est d'autant plus spectaculaire que la montée du courant écologiste, réel sur le long terme, perturbe la distribution classique des deux blocs de l'ordre et du

mouvement. 16 % des électeurs écologistes de 1993 ne déclarent-ils pas avoir voté URC ou Front national au premier tour des législatives de 1988 ? Le 21 mars, la droite devance la gauche dans 512 des 555 circonscriptions métropolitaines et surpasse le total gauche + écologistes + divers écologistes dans 445 cas. Sa suprématie est telle que, dépassant la barre des 60 % des voix dans 97 circonscriptions en 1988, elle la franchit désormais dans 207, soit plus d'une sur trois. Au second tour, elle enlève en métropole 470 sièges, 484 avec l'outre-mer, soit 84 % de la nouvelle Assemblée, plus qu'à aucun autre scrutin de suffrage universel en France.

Ce succès s'appuie sur une véritable reconquête sociale où la droite réussit à redevenir majoritaire dans les catégories populaires délaissées depuis un quart de siècle (tableau 6). La droite dépasse les 50 % chez les ouvriers, gagnant dans cette catégorie treize points depuis 1988 et elle y parvient aussi chez les employés avec un gain de sept points. Globalement, elle conquiert la majorité du vote des salariés, avec 51 % des voix contre 35 % à la gauche. De même, enregistre-t-elle ses plus fortes progressions chez les personnes de faible niveau d'instruction et parmi les catégories de revenu modeste, de 5 000 à 10 000 F.

TABLEAU 6. — *La reconquête sociale de la droite*

(en % des suffrages exprimés)	Législatives 1988	Législatives 1988 (1er tour)	Régionales 1992	Législatives 1993 (1er tour)	Ecart L93/ L88
PROFESSION DU CHEF DE MÉNAGE					
Agriculteur	79	84	63	73	- 11
Commerçant, artisan, industriel	69	65	65	74	+ 9
Cadre, profession intellectuelle supérieure	64	61	55	59	- 2
Profession intermédiaire	45	44	46	41	- 3
Employé	50	44	42	51	+ 7
Ouvrier	42	39	43	52	+ 13
Inactif, retraité	59	51	56	63	+ 12
NIVEAU D'INSTRUCTION					
Primaire	55	50	54	60	+ 10
Secondaire	56	49	51	64	+ 15
Technique, commercial	53	50	51	56	+ 6
Supérieur	57	55	51	48	- 7
NIVEAU DE REVENUS MENSUEL DU MÉNAGE					
Moins de 5 000 francs	57	55	49	57	+ 2
De 5 000 à 7 500 francs	46	43	51	55	+ 12
De 7 500 à 10 000 francs	51	46	46	59	+ 13
De 10 000 à 15 000 francs	54	46	54	52	+ 6
Plus de 15 000 francs	68	60	51	54	- 6

Source : Sondages postélectoraux de la SOFRES.

Depuis dix ans, la dynamique de la droite tendait à provenir du seul Front national. Ce n'est plus le cas en 1993. La droite modérée participe au mouvement général, même si, en raison de la montée des écologistes, son score est légèrement inférieur à celui de 1986 (44,1 % contre 44,7 % il y a sept ans). Elle réussit à maintenir ses positions dans ses zones de force et à progresser parfois spectaculairement là où elle était faible. Ainsi, dans la centaine de circonscriptions où elle était en deçà des 30 % en 1988, son gain moyen atteint 7,7 points. Sur le plan sociologique enfin, la droite progresse de 6 points chez les salariés, 9 parmi les ouvriers, 9 également dans les catégories de revenus de 5 000 à 10 000 F et 12 chez les catholiques non pratiquants.

L'UDF DOMINÉE

Dans la droite triomphante, il y a déplacement du centre de gravité vers le RPR et le Front national. L'UDF se voit nettement dominée par son partenaire, ce qui constitue une véritable gageure puisqu'on ne comptait que 66 primaires organisées et 36 affrontements sauvages sur les 555 circonscriptions. Au surplus, dans le passé, les résultats de ces primaires ont largement été fonction du degré de notabilisation des candidats, c'est-à-dire du nombre et de l'importance des mandats électoraux qu'ils détenaient pour affronter la compétition (député sortant, maire d'une ville importante, conseiller général, ancien député, etc.). Dans les calculs préélectoraux, l'UDF disposait même selon ce critère d'un réel avantage sur le papier, qui aurait dû lui assurer la victoire dans 55 % de ces duels internes.

Or, le 21 mars il n'en est rien. Dans les 36 primaires sauvages, l'avantage reste acquis 33 fois au candidat officiel de l'UPF, preuve de la force du label. Et le RPR emporte 49 des 66 primaires officielles, soit trois affrontements sur quatre. Pourtant l'effet de notabilisation a joué mais très insuffisamment pour permettre à l'UDF de tirer son épingle du jeu (tableau 7). Ainsi, dans les 25 circonscriptions où le candidat UDF disposait de mandats supérieurs à ceux de son concurrent, le RPR l'a tout de même emporté dans 16 cas, soit un taux de victoire de 64 %. La formation de Jacques Chirac a incontestablement bénéficié d'une dynamique d'étiquette en sa faveur.

La signification devient plus politique encore en constatant à la lecture du tableau 7 que le RPR gagne d'autant plus facilement les primaires que son concurrent UDF se situe au centre de l'échiquier politique. L'écart varie ainsi de 2,6 points face à un candidat du Parti républicain, 6,5 face à un candidat CDS et 9,8 face à un candidat radical ou PSD. Le taux de victoire est aussi directement fonction de ces différences d'étiquette.

On peut prendre la mesure du glissement à droite de l'électorat dans les trente circonscriptions où aux élections législatives de 1986 s'affron-

TABLEAU 7. — *La victoire du RPR dans les primaires officielles selon les configurations politiques*

(en % des suffrages exprimés) Legislatives 1983 - 1er tour	Nombre de circons- criptions	R.P.R.	U.D.F.	Ecart R.P.R. / U.D.F.	Nombre de circons- criptions où le R.P.R. arrive en tête	Taux de succes du R.P.R.
Selon la couleur du candidat U.D.F.						
Radical - P.S. D	7	26,1	16,3	+ 9,8	6	86 %
C.D.S.	21	25,4	18,9	+ 6,5	16	76 %
Clubs ou Adhérents directs	8	24,2	18,9	+ 5,3	6	75 %
Parti républicain	24	23,3	20,7	+ 2,6	16	67 %
Selon la notabilisation des candidats						
- Avantage théorique au R.P.R.	18	26,2	18,2	+ 8,0	15	83 %
- Egalité théorique.	23	24,1	19,5	+ 5,6	18	78 %
- Avantage théorique à l'U.D.F.	25	23,5	20,7	+ 2,8	16	64 %

taient déjà deux listes UDF et RPR. Avec 18,7 % des voix, l'UDF retrouve exactement son score d'il y a sept ans. Pour sa part, le RPR progresse de 2 points et le Front national de 2,6 points. Globalement occulté par le jeu des candidatures uniques et la logique du scrutin majoritaire, il y a bien un déplacement systématique du corps électoral vers la droite.

LE FRONT NATIONAL INSTALLÉ

Le Front national parvient à sortir avec les honneurs d'un scrutin où il risquait la marginalisation pure et simple. Avec 12,7 % des suffrages exprimés, il est certes en dessous de son score des régionales d'il y a un an (13,9 %), mais nettement au-dessus des législatives de 1986 et 1988 où il était resté de peu en deçà des 10 %. Surtout pour la première fois dans ce type d'élection, le Front national réussit à émerger comme un véritable pôle politique. Au premier tour, les candidats lepénistes devancent les candidats écologistes dans 473 des 555 circonscriptions et ceux du Parti communiste dans 426 cas. Plus spectaculaire encore, le FN devance le PS dans 168 circonscriptions dont 35 détenues par les socialistes. Alors que les écologistes espéraient rompre à leur profit la logique traditionnelle de l'affrontement gauche/droite du second tour, c'est le Front national qui

y parvient. Le 28 mars, il est présent dans 100 circonscriptions, dont 81 affrontements directs avec les candidats de l'UPF. En définitive, 100 élus de la nouvelle majorité doivent considérer le Front national comme leur adversaire principal, soit qu'ils aient eu à l'affronter au second tour, soit que le lepéniste ait pris la seconde place lors du premier tour. Tout au long de la législature, 100 élus de l'UPF auront ainsi leur regard déporté vers la droite.

Au demeurant, l'examen des évolutions électorales conduit à conclure que malgré la débâcle socialiste le FN s'est principalement renforcé au détriment de la droite modérée. Sociologiquement, il progresse surtout dans les catégories conservatrices qui lui étaient jusque-là les plus fermées. En cinq ans, il passe parmi les agriculteurs de 5 % à 14 % et chez les pratiquants réguliers de 5 à 12 %. Chez les femmes elles-mêmes, il réussit presque à doubler son score, de 7 % à 13 %. Selon le sondage postélectoral de la SOFRES, sur 100 nouveaux électeurs lepénistes, 35,5 % proviennent de l'électorat URC-divers droite de 1988, 25 % du Parti socialiste, 2 % des communistes, 2 % des écologistes et 35,5 % sont des nouveaux votants.

Cependant, comme en 1992, le Front national retrouve sa double limite. Nationalement, il se révèle toujours incapable de franchir les 15 % des voix et dans ses zones de force il reste le plus souvent en deçà de la barrière des 25 %. Sur ce plan, ses progrès restent bien modestes. Il y a cinq ans, il dépassait les 25 % dans seulement neuf circonscriptions, en 1993 malgré sa progression il n'étend cette performance qu'à trois circonscriptions supplémentaires. Dans les Bouches-du-Rhône, originellement sa terre de prédilection, le recul est régulier : 26,4 % à la présidentielle de 1988, 24,5 % aux législatives de la même année, 22,6 % aux régionales et 21,2 % aux législatives de 1993.

En outre, les candidats du Front national demeurent frappés au second tour d'une inéligibilité de fait. Même dans les triangulaires où, placés en tête de la droite au premier tour, ils pouvaient espérer voir jouer en leur faveur le facteur de légitimité. Même dans les deux circonscriptions des Bouches-du-Rhône et des Pyrénées-Orientales où ils affrontent un socialiste. Dans les cas de triangulaires PS/UPF/FN, les lepénistes ne retrouvent pas au second tour leur influence du premier : il passe de 22,5 % à 21,5 % des voix quand le score de la droite modérée s'envole de 29,7 % à 40,3 %. En duel face au Parti socialiste, le Front obtient 46,6 % des suffrages exprimés, soit une perte de 8,2 points par rapport au total de la droite au premier tour. Malgré la nature de cette élection, l'interdit de vote du Front national reste assez fort pour sauver ces deux candidats socialistes.

LE DEUXIÈME TOUR AMPLIFIÉ

Les résultats du premier tour ne laissent aucun doute sur l'issue finale du scrutin. Mais le 28 mars en dépit de quelques sursauts locaux, l'échec socialiste n'en est pas moins impressionnant. En France métropo-

litaine où il y a cinq ans il enlevait 268 circonscriptions, il ne l'emporte, lui-même ou les candidats qu'il soutient, que dans 63 circonscriptions. La comparaison des circonscriptions où en 1988 comme en 1993 il y eut duel entre le Parti socialiste et la droite modérée permet de prendre la mesure du recul. Dans les 247 circonscriptions concernées, le PS obtenait en 1988 53,1 % des suffrages exprimés, il n'en recueille plus cinq ans plus tard que 44,6 %, soit une baisse de 8,5 points.

Pis, les candidats qui ont su ou pu se différencier de l'appareil partisan réussissent bien souvent de meilleures performances que les représentants estampillés de la rue de Solférino. C'est vrai sur la gauche du parti — avec la brillante réélection de Jean-Pierre Chevènement à Belfort (56,5 % des voix) ou l'exception parisienne de Georges Sarre. C'est vrai aussi sur sa droite avec Jean-Pierre Soisson dans l'Yonne, devenu le député « de gauche » le mieux élu de France, Gilbert Baumet dans le Gard ou Alfred Muller dans le Bas-Rhin. Et il ne s'agit pas seulement des performances locales de quelques personnalités bien implantées. A structure identique de duel avec la droite modérée, les candidats strictement socialistes reculent entre 1988 et 1993 de 8,7 points, ceux qui sont extérieurs au PS (les radicaux de gauche ou des personnalités diverses) ne perdent « que » 5,5 points.

A droite, la nouveauté réside dans l'aptitude du RPR à la victoire. L'adage qui veut que le RPR mobilise mieux au premier tour et l'UDF rassemble mieux au second n'est plus respecté. On se souvient qu'en 1988 un véritable handicap d'étiquette du RPR avait scellé l'échec de l'URC. Cette fois, dans les circonscriptions les plus difficiles pour la droite au vu du premier tour, ce sont les candidats du RPR qui ont le plus souvent réussi à remporter la victoire (tableau 8). Dans les duels PS/UPF là où le total de la

TABLEAU 8. — Le taux de succès du RPR et de l'UDF au second tour des élections législatives de 1993 dans les duels PS/UPF

Niveau de la droite au 1er tour (en % de suffrages exprimés)	R.P.R.			U.D.F.		
	Nombre de circonscriptions	Nombre de succès	Taux de succès	Nombre de circonscriptions	Nombre de succès	Taux de succès
- Plus de 55 %	76	72	95 %	55	55	100 %
- Entre 52 % et 54,9 %	29	27	93 %	17	16	94 %
- Entre 50 % et 51,9 %	14	11	79 %	13	10	77 %
- Entre 48 % et 49,9 %	16	11	69 %	8	7	88 %
- Moins de 48 %	27	14	52 %	32	12	38 %
TOTAL	162	136	83 %	125	100	80 %

droite au premier tour était inférieur à 48 % des voix, le RPR gagne un peu plus de la moitié de ce type d'affrontements quand l'UDF ne l'emporte que dans 38 % des cas¹. Il y a bien une confirmation du virage à droite de l'électorat et le signe que pour des calculs à plus long terme le RPR a renoncé dans les négociations à s'arroger la majorité absolue des sièges qui visiblement était à sa portée.

LA GAUCHE HANDICAPÉE

A conjoncture exceptionnelle résultats sans grand lendemain ? Il est certes bien peu probable que la droite retrouve de sitôt une position aussi outrageusement dominante. Mais deux éléments incitent à ne pas exclure la perspective d'une suprématie durable.

En premier lieu, en effet, la recomposition politique attendue du scrutin s'est trouvée escamotée. Le Parti socialiste s'attendait bien sûr à la défaite, mais le « big bang » rocardien devait lancer les bases d'une coalition à vocation majoritaire associant les socialistes et les écologistes. Aux régionales de 1992, le total socialistes + divers gauche + écologistes ne dépassait-il pas avec 35 % des voix le score des listes UPF crédité de 33 % ? Dans ce schéma, que les hauts scores écologistes dans les intentions de vote ont longtemps entretenu, la principale cause de l'échec de la majorité résidait dans l'éparpillement de ses forces. Or, les résultats du scrutin ont ruiné cette interprétation. La cause de l'échec ne réside plus dans la division mais dans le rejet des socialistes et les carences de leur partenaire éventuel. Le total des voix socialistes + divers gauche + Entente écologiste n'est plus que de 28 % contre 40 % à l'UPF. Entre les régionales et les législatives, le solde positif est devenu un retard de douze points.

Ce recul d'influence s'accompagne d'une double difficulté. Politiquement, le mauvais score de l'Entente rend incertains le maintien de son unité et plus encore l'acceptation d'un accord avec un partenaire demeuré beaucoup plus puissant qu'elle malgré la défaite subie. Sociologiquement, une fédération des forces de progrès aurait de grandes difficultés à regagner l'électorat populaire perdu, car à la chute des socialistes dans ces catégories s'ajoute la faiblesse structurelle des écologistes parmi les ouvriers et les employés.

Vis-à-vis de la droite, l'idée reçue veut qu'elle ait remporté la victoire sans séduire, bénéficiant du seul rejet des socialistes. Or, sans même

1. Le lecteur pourra retrouver le même tableau sur le second tour des élections législatives de 1988 dans ma chronique électorale d'alors, France au centre, victoires socialistes (*Pouvoirs*, n° 47, p. 179).

prendre en compte la très forte popularité dont elle a bénéficié dès le lendemain de l'élection, ses atouts sont nombreux. Le score électoral de 57,1 %, on l'a dit, est d'autant plus spectaculaire qu'il a été acquis malgré l'émergence du phénomène écologiste. Surtout l'éparpillement de ses adversaires assure à la coalition UPF une position dominante. En 1988, l'URC devançait de très peu le seul Parti socialiste, en 1993 le rapport de forces est supérieur à deux contre un au profit de l'UPF (40 % contre 19 %). Au surplus, le RPR et l'UDF bénéficient dès avant l'élection d'un sentiment d'adhésion plus fort que par le passé. En 1986, 37 % des Français considéraient le retour au pouvoir du RPR et de l'UDF comme « une bonne chose », 29 % une mauvaise. Sept ans plus tard, les chiffres sont respectivement de 41 % contre 22 %. De même, en 1986, 34 % des Français s'attendaient à ce que les cinq prochaines années soient meilleures avec un gouvernement de droite, 24 % plus mauvaises. En février 1993, les chiffres sont respectivement de 42 % contre 22 %.

La droite ne s'est pas contentée d'une victoire par défaut. Elle a entrepris de corriger ses faiblesses et de reconquérir l'électorat. Travail sans cesse recommencé tant il est vrai que la seule échéance décisive pour refonder sa domination reste celle de la prochaine élection présidentielle.